

**Centre local de développement  
de Brome-Missisquoi  
États financiers  
au 31 décembre 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 13



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

**Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 100  
112, rue du Sud  
Cowansville (Québec) J2K 2X2

T 450 263-2010

Aux membres du conseil d'administration de  
Centre local de développement de Brome-Missisquoi

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre local de développement de Brome-Missisquoi (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.* <sup>1</sup>

Cowansville  
Le 26 mars 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A118892

# Centre local de développement de Brome-Missisquoi

## Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>Produits</b>		
<b>Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi (M.R.C.)</b>		
Quotes-parts	1 057 511	1 047 041
Fonds de développement des territoires (FDT)	398 563	303 283
Autres	81 356	8 599
	<u>1 537 430</u>	<u>1 358 923</u>
<b>Ministères et autres organismes gouvernementaux</b>		
<b>Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI)</b>		
Accompagnement des entrepreneurs	12 482	22 014
<b>Emploi-Québec</b>		
Accompagnement des entrepreneurs	96 748	144 288
Projets structurants		46 872
	<u>109 230</u>	<u>213 174</u>
<b>Autres</b>		
Subventions et commandites	31 890	26 801
Revenus publicitaires et touristiques	110 393	125 710
Produits généraux et autres	66 236	77 510
Produits d'intérêts	7 918	7 143
	<u>216 437</u>	<u>237 164</u>
	<u>1 863 097</u>	<u>1 809 261</u>
<b>Charges</b>		
Promotion et autres		
Volet touristique et culturel	302 663	349 007
Volet projets de développement	125 202	60 132
Programmes d'accompagnement (PAC/PAD)	52 330	140 759
Programme - Économie sociale	37 650	17 500
Programme - Jeunes promoteurs	10 000	26 500
Programmes de formation	9 812	9 073
Services professionnels	15 271	89 819
Salaires	1 007 860	846 181
Charges sociales	231 559	201 681
Déplacements et représentation	32 937	29 671
Charges locatives	23 527	23 990
Fournitures, frais de bureau et télécommunications	12 789	9 738
Abonnements et cotisations	8 745	8 718
Formation aux employés	3 080	2 662
Créances recouvrées		(1 546)
Frais bancaires et autres	2 394	2 044
Amortissement des immobilisations corporelles	3 407	4 488
	<u>1 879 226</u>	<u>1 820 417</u>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<b>(16 129)</b>	<b>(11 156)</b>
Actif net au début	<u>480 604</u>	<u>491 760</u>
Actif net à la fin	<u>464 475</u>	<u>480 604</u>

# Centre local de développement de Brome-Missisquoi

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(16 129)	(11 156)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 407	4 488
Diminution des débiteurs	15 293	28 237
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(212)	527
Augmentation (diminution) des créditeurs	22 626	(1 951)
Diminution des apports reportés	<u>(53 277)</u>	<u>(15 275)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(28 292)	4 870
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Encaissement d'un prêt et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	6 000	
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette du montant dû à la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi (M.R.C.) et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(25 688)</u>	<u>(26 300)</u>
<b>Diminution nette de l'encaisse</b>	<b>(47 980)</b>	<b>(21 430)</b>
Encaisse au début	<u>964 974</u>	<u>986 404</u>
Encaisse à la fin	<u><u>916 994</u></u>	<u><u>964 974</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre local de développement de Brome-Missisquoi

## Situation financière

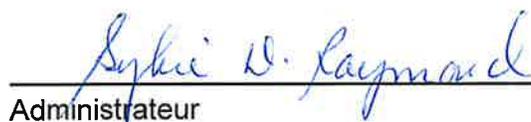
au 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	916 994	964 974
Débiteurs (note 4)	85 572	100 865
Prêts (note 5)	2 000	8 000
Frais payés d'avance	500	288
	<u>1 005 066</u>	<u>1 074 127</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	11 489	14 896
	<u>1 016 555</u>	<u>1 089 023</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Créditeurs (note 7)	506 744	509 806
Apports reportés (note 8)	45 336	98 613
	<u>552 080</u>	<u>608 419</u>
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ</b>	<u>464 475</u>	<u>480 604</u>
	<u>1 016 555</u>	<u>1 089 023</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur

# Centre local de développement de Brome-Missisquoi

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

---

### 1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs de :

- regrouper ou de coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et d'assurer le financement de ces services;
- élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi en tenant compte, notamment, du plan stratégique établi par le conseil régional de développement de son territoire ainsi que de l'entente cadre à laquelle ce dernier est partie, et de veiller à la réalisation d'un tel plan;
- élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi de son territoire.

L'existence de l'organisme dépend principalement de l'obtention continue des contributions financières en provenance de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi (M.R.C.).

Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, il est un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

### 2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

#### Actifs, actifs éventuels et droits contractuels

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'organisme a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 3210, « Actifs », SP 3320, « Actifs éventuels », et SP 3380, « Droits contractuels », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux dispositions transitoires, ces nouvelles normes, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, ont été appliquées prospectivement.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de l'organisme.

#### Apparentés

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'organisme a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 2200, « Information relative aux apparentés », et SP 3420, « Opérations interentités », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux dispositions transitoires, ces nouvelles normes, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, ont été appliquées prospectivement.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers de l'organisme.

# Centre local de développement de Brome-Missisquoi

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

---

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

##### *Revenus publicitaires et touristiques, produits généraux et autres*

Les revenus publicitaires et touristiques et les produits généraux et autres sont constatés lorsque les services sont rendus à la condition qu'un accord existe entre les parties, que la prestation des services soit achevée, que les honoraires soient déterminés ou déterminables et que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

##### *Produits d'intérêts*

Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé.

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

# Centre local de développement de Brome-Missisquoi

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Dans le cas des prêts, des provisions pour moins-value sont constituées pour montrer les prêts au plus faible du coût et de la valeur de recouvrement nette et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt, ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possibles, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût.

##### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

##### Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

### 4 - DÉBITEURS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi (M.R.C.)	1 951	1 823
Subventions	42 681	57 581
Autres	25 554	29 711
Taxes à la consommation	15 386	11 750
	<u>85 572</u>	<u>100 865</u>

### 5 - Prêts

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Prêts aux entreprises, sans intérêt, avec redevances sur les ventes annuelles, encaissables à l'échéance en 2019	<u>2 000</u>	<u>8 000</u>

**Centre local de développement de Brome-Missisquoi**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2018	2017		
	Valeur	Valeur		
	comptable	comptable		
	nette	nette		
Coût	Amortis- sement cumulé	Coût	Amortis- sement cumulé	
\$	\$	\$	\$	
Équipement de bureau	45 877	37 385	8 492	10 615
Équipement informatique	73 961	70 964	2 997	4 281
	<b>119 838</b>	<b>108 349</b>	<b>11 489</b>	<b>14 896</b>

**7 - CRÉDITEURS**

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	50 201	33 941
Salaires et vacances	113 076	112 664
Retenues à la source	52 916	46 962
Dû à la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi (M.R.C.), sans intérêt	290 551	316 239
	<b>506 744</b>	<b>509 806</b>

**8 - APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges des volets spécifiques des prochains exercices. Les apports reportés se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	98 613	113 888
Montant encaissé durant l'exercice	39 345	77 277
Montant constaté aux résultats	(92 622)	(92 552)
Solde à la fin	<b>45 336</b>	<b>98 613</b>
La ventilation des apports reportés par volets se détaille comme suit :		
Projet de réduction du gaspillage alimentaire	26 841	
Programme - Économie sociale	15 850	39 509
Publicité et tourisme	2 645	3 920
Programme - Jeunes promoteurs		47 610
Autres		7 574
	<b>45 336</b>	<b>98 613</b>

**Centre local de développement de Brome-Missisquoi**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2018

**9 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ORGANISME APPARENTÉ**

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi (M.R.C.)		
Produits		
Apports	1 537 430	1 358 923
Charges		
Charges locatives	23 527	23 990

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

La Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi (M.R.C.) est apparentée à l'organisme du fait que celle-ci nomme la majorité des administrateurs de l'organisme.

**10 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

*Risque de crédit*

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs (excluant les taxes à la consommation) et les prêts, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières pour l'organisme.

Le solde des débiteurs et des prêts est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

# Centre local de développement de Brome-Missisquoi

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2018

### 10 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Encaisse	916 994	964 974
Subventions à recevoir	42 681	57 581
Débiteurs autres	27 505	31 534
Prêts	<u>2 000</u>	<u>8 000</u>
	<u>989 180</u>	<u>1 062 089</u>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2018 et 2017.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 décembre 2018, les échéances contractuelles des passifs financiers de l'organisme se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an
	\$	\$
Créditeurs	<u>344 780</u>	<u>109 048</u>